



Espace Jeunes de Chartres Métropole

SAMEDI 11 JANVIER 2025

Soirée GAMES OF KART

KARTING DE CHARTRES

18h30 à 22h (PREVOIR LE PIQUE NIQUE)

(Uniquement pour les 14-17ans)

L'inscription à l'espace Jeune du SAMEDI se fait au plus tard le mercredi précédant la venue du jeune (sous réserve de places disponibles). Elle impliquera obligatoirement une facturation, que l'enfant ait été présent ou non.

Pour les soirées ou week-ends suivants, une nouvelle fiche d'inscription sera à retirer dans les accueils de loisirs ou au pôle administratif, Place des Halles à Chartres, ou aux P.E.P 28, 3 rue Charles Brune à Lucé ou sur le site internet www.lespep28.org.

Pour toute nouvelle inscription en cours d'année scolaire, il convient de remplir le dossier unique, si celui-ci n'a pas été renseigné au préalable. Il est téléchargeable sur le site internet www.lespep28.org.

J'autorise l'association PEP28 à recueillir des informations me concernant auprès de ma Caf, dont mes ressources N-2, mon quotient familial N-2, le nombre d'enfants à charge, le nombre d'enfants en situation de handicap bénéficiaire de l'Aeeh afin de calculer le tarif qui me sera facturé dans le cadre de l'accueil de mon ou mes enfants dans l'accueil de loisirs coché ci-dessus et à conserver les copies d'écran de cette consultation pendant 5 ans minimum. Si vous n'autorisez pas, vous paierez le montant le plus élevé.

Si votre ados n'est pas venu depuis la rentrée de SEPTEMBRE 2024, merci de nous compléter le dossier de renseignements OBLIGATOIREMENT, accompagné des pièces justificatives demandées. (Lien en bas du document).

AUTORITE PARENTALE	NOM :	Prénom	Tél. :
	NOM :	Prénom	Tél. :
	Adresse :		
	COMMUNE :		
	Mail :	@	
1^{er} adolescent	NOM :	Prénom	
	Date de naissance : / /		
2^{ème} adolescent	NOM :	Prénom	
	Date de naissance : / /		

LIEU DE RENDEZ-VOUS :

RENDEZ VOUS UNIQUEMENT SUR PLACE :

KARTING DE CHARTRES

JARDIN D'ENTREPRISE, 8 LE BOIS DES POTERIES 28000 CHARTRES

ADOS DEMI JOURNEE SANS REPAS	Adolescents des communes périurbaines Chartres Métropole de moins de 3000 habitants et Maintenon	Ados extérieurs des communes périurbaines Chartres Métropole de moins de 3000 habitants
REVENU FISCAL DE REFERENCE / 12	DEMI JOURNEE SANS REPAS	DEMI JOURNEE SANS REPAS
T 1 de 0 à 1220	3.63€	12.95€
T 2 de 1221 à 1500	4.38€	
T 3 de 1501 à 1800	5.07€	
T 4 de 1801 à 2100	5.82€	
T 5 de 2101 à 2400	6.51€	
T 6 de 2401 à 2900	7.26€	
T 7 de 2901 à 3400	8.01€	
T 8 de 3401 à 3900	8.70€	
T 9 de 3901 à 4400	9.45€	
T 10 de 4401 et +	10.20€	
Réduction de 10% à compter du 2ème adolescent qui fréquente une activité sur la même période et la même durée		

Total Régulé ce jour : _____ € (à joindre obligatoirement avec cette inscription)

Chèque N° : _____ Banque : _____ Montant : _____ €

ANCV : _____ € CESU : _____ € ESPECES : _____ €

Toute inscription implique l'acceptation pleine et entière du règlement de fonctionnement (consultable sur le site des PEP 28, dans les structures de loisirs et au pôle administratif à Chartres). « En raison de l'utilisation d'un logiciel commun, vos informations seront visibles par l'association PEP28 ainsi que des collectivités de la ville de Chartres et de l'agglomération Chartres Métropole. ».

Fait le :

Signature :

Lien vers le site des PEP28 : <https://www.lespep28.org/accueils-adolescents-chartres-metropole/>

Dossier d'inscription 2024-2025 :



Association des PEP28

3, rue Charles Brune 28110 Lucé

Tél : 02.37.88.14.14

